

POINT SUR LA SITUATION APRÈS LE DRAME DE LA RUE D'AUBAGNE La ville de Marseille mobilisée face à l'urgence

Actualité du lundi 26 novembre

- **Demande exceptionnelle de dons des produits d'hygiène**

La collecte de dons se poursuit auprès du Samu Social, il a été recensé un besoin urgent en kits de produits d'hygiène pour les **adultes mais également à destination des bébés** tels que des **brosses à dents, du dentifrice, des savons, du shampoing, des serviettes de bain, des couches, des lingettes, du lait maternel et du matériel de puériculture.**

Les Marseillais solidaires peuvent déposer leurs dons :

La Croix Rouge 1, rue Simone Sedan 13005 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

La semaine dernière, **10 tonnes ont été collectées et 111 familles** ont reçu des dons personnalisés en fonction des besoins respectifs.

- **Rencontre avec les associations**

Julien RUAS, adjoint au maire délégué à la prévention et à la gestion des risques et aux marins-pompier, a reçu, en présence de la **Préfète à l'Égalité des Chances, Arlette FRUCTUS**, adjointe au maire déléguée au logement, **Xavier MERY**, adjoint au maire délégué à l'intégration et à la lutte contre l'exclusion, **18 représentants et collectifs afin de faire le point sur la situation des familles évacuées et sur les dispositifs mis en place par la municipalité, notamment dans les domaines juridique et humanitaire.**

Les élus ont répondu aux questions soulevées par chacun des interlocuteurs et il a été convenu de renouveler régulièrement ce type de rencontre, pour une information la plus complète des familles évacuées.

ÉVACUATION

Nombre d'immeubles évacués :

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **48 immeubles évacués depuis le 5 novembre 2018**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **138 immeubles évacués depuis le 7 novembre 2018.**
- **Total : 186 immeubles évacués**

Afin d'éviter d'éventuels actes de malveillance, la ville de Marseille ne souhaite pas diffuser aux médias, la liste des immeubles évacués.

Nombre de personnes évacuées depuis le 5 novembre 2018 :

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **446 personnes ont été évacuées**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **931 personnes ont été évacuées**
- **Total : 1 377 personnes ont été évacuées**

Attestations d'évacuation

Pour rappel, la ville de Marseille a délivré **165 attestations d'évacuation** d'immeuble sur le périmètre **hors de la rue d'Aubagne**, permettant aux sinistrés de débiter leurs démarches auprès de leur compagnie d'assurance.

HÉBERGEMENT

La ville de Marseille héberge aujourd'hui,

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **314 personnes**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **790 personnes**
- **Total : 1 104 personnes**

Toutes les personnes sont hébergées dans **30 hôtels de la commune**.

RELOGEMENT

Nombre de relogements

A ce jour, la ville de Marseille a identifié **243 logements disponibles** :

- **219 logements sociaux**
- **24 logements privés**
- **5 ménages** ont accepté un relogement temporaire,
- **82 propositions** ont été faites aux familles sinistrées en vue d'un relogement définitif,
- **20 baux** ont été signés,
- **27 refus** de logement.

Quelle procédure pour le relogement des personnes évacuées suite à un arrêté de péril ?

*Le propriétaire doit assurer le relogement des occupants. Le nouveau logement doit être décent et correspondre aux besoins des occupants. En cas de défaillance du propriétaire, le maire prend les dispositions nécessaires pour reloger les occupants aux frais du propriétaire et majorés d'intérêts. **Le propriétaire peut également faire l'objet de poursuites pénales.***

SIGNALEMENTS ET ARRÊTÉS

Depuis le 5 novembre 2018 :

- **665 signalements** enregistrés par la ville de Marseille
- **442 visites effectuées** par les services municipaux compétents
 - **82 dossiers ont été clôturés après la visite du technicien et la levée de doutes**
 - **196 visites** effectuées sans évacuation pour lesquelles une suite technique sera donnée autre qu'un péril (péril non imminent).

Sur les 442 visites effectuées, 278 visites n'ont pas abouti à une procédure de péril grave imminent, soit à 62 %.

- **72 expertises** menées

40 rapports sont en attente de complément d'informations.

- **32 arrêtés** pris par le maire de Marseille.

Au cours des 3 dernières années (jusqu'en octobre 2018), **179 arrêtés de péril** ont été pris par le maire de Marseille - dont 44 en 2018, 57 en 2017, 43 en 2016 et 35 en 2015 - dont l'ensemble concerne des habitations privées.

Conformément à la réglementation, **tous les arrêtés pris ont été notifiés aux propriétaires et aux syndicats des copropriétaires, responsables des lieux, afin que les travaux soient réalisés dans les délais prescrits.**

RESTAURANT SOLIDAIRE DE LA CITE DES ASSOCIATIONS

Au total, 3 754 repas chauds ont été distribués depuis l'ouverture du restaurant solidaire le 10 novembre au soir.

ESPACE D'ACCUEIL DES PERSONNES EVACUEES

Le nouvel Espace d'accueil des personnes évacuées (EAPE) a ouvert ses portes lundi 19 novembre 2018, au 2 rue Beauvau (1^{er} arrondissement).



Ce lundi à 15h, 120 personnes avaient été reçues, soit 980 personnes depuis son ouverture.

L'Espace d'accueil des personnes évacuées accueille les familles **du lundi au samedi de 8h30 à 18h30**. Une vingtaine de professionnels de différents services publics seront présents sur place (habitat, logement, assurances, jeunesse...) chaque jour.

Pour l'heure, ce site n'est pas accessible aux médias.

L'ensemble des actions citées sont entièrement prises en charge par la ville de Marseille.

Ces données sont susceptibles d'évoluer à tout moment.